

Une philosophie sous l'arbitrage du fait

Par Pierre-Marie Pouget

www.contrepointphilosophique.ch

Rubrique Philosophie

Septembre 2005

J'ai eu l'intention d'écrire un triptyque philosophique autour de l'arbitrage du fait. Il en est sorti, aux éditions du Madrier à Pailly, *Le verdict du fait* – une promesse de liberté, et *Les ambitions légitimes de la philosophie* – le critère de l'idoine.

Le troisième volet, *Les niveaux du fait* – une sagesse concrète est en préparation. Les deux premiers livres ont chacun fait l'objet d'un entretien radiodiffusé sur Espace 2, respectivement le 6 octobre 2004 et le 27 avril 2005, dans l'émission *Les temps qui courent*. Chaque ouvrage se compose d'une centaine de pages. Le contenu obéit à une structure argumentative claire, réduite à l'essentiel. Le langage est ferme et rigoureux, évite les tournures trop techniques, tout en restant précis.

L'idée dominante de ce triptyque consiste en l'option d'ouverture à l'expérience, autrement dit, à la sanction des faits, à la nouveauté et à l'imprévisible, sur tous les fronts de nos engagements effectifs.

Pourquoi cette option ?

Le poids décisif du fait est tel qu'il peut ébranler les notions les plus fondamentales, comme celles d'espace, de temps, d'objet, d'individu, de réalité, de causalité, de tiers exclu... Après les géométries non euclidiennes, la relativité, la mécanique quantique, la biologie moléculaire, ces notions ont perdu la validité inconditionnelle, que savants et philosophes leur accordaient. Elles ne sont valables qu'à l'intérieur de ce que le mathématicien et philosophe suisse Ferdinand Gonseth (1890-1975) nomme un « horizon de connaissance ». Ainsi, par exemple, la notion d'espace tridimensionnel de la géométrie euclidienne, qui s'avère d'une redoutable efficacité dans la physique newtonienne, perd sa validité au niveau de la physique relativiste. De même, la notion si commune d'objet se trouve dévalorisée à l'échelle microphysique. Elle devient une catégorie partielle et reste valable comme catégorie universelle d'approche. Or ces notions *générales*, qui se précisent dans les sciences particulières de type physico-mathématique, constituent, en vertu de leur aspect *fondamental*, le terrain propre de la philosophie. Sous la pression de faits nouveaux, la recherche scientifique fut contrainte de les réviser en profondeur. Nous observons de la sorte le poids de ces faits sur la philosophie. Il nous révèle son lien originel avec les sciences. Celles-ci plongent dans le philosophique et celle-là est intérieure aux sciences. Ce constat majeur nous apprend que philosophie et sciences relèvent d'une même entreprise aux tâches distinctes. Le philosophe s'interroge sur les notions fondamentales. Engagées dans un contexte qui les fait évoluer, elles subissent des révisions qui les atteignent directement, à leur plan philosophique. Mais ces notions ne se ramènent pas pour autant à leur versant technique, car elles mobilisent les potentialités du sujet et en appellent à ses choix méthodologiques, éclairés par la leçon des faits pertinents. Le philosophe note aussi *l'intention* d'objectivité qui anime la recherche, les stratégies adoptées à cette fin, *la volonté* de diminuer les risques de s'égarer. Il ne

doit pas laisser échapper que les choix méthodologiques comportent *un moment éthique*, en tant qu'ils enjoignent de ne pas céder à l'arbitraire.

La philosophie et les sciences font vraiment corps. La première joue un rôle d'intégration en examinant les procédures générales de la recherche, ses préalables méthodologiques, la manière dont elle parvient à ses résultats et les valide¹. Comme je la pratique, la philosophie des sciences est avant tout attentive à la façon dont le sujet est engagé dans les activités scientifiques, qui, par leur option d'ouverture à l'expérience, atteignent les notions fondamentales. Ainsi, la philosophie des sciences les déborde pour regarder tous les aspects de notre existence. Elle rejoint les problématiques traditionnelles de la philosophie. Mon abord méthodologique englobe les diverses méthodes scientifiques, dans un discours commun, qui nous instruit sur les conduites appropriées du sujet en quête de connaissance, capable de créer et d'agir en homme libre. Un tel discours philosophique n'est cohérent qu'en étant lui-même ouvert à l'expérience. C'est pourquoi la méthode de la philosophie est en son fond la même que celle des sciences.

Quant aux sciences, retenons leur activité précisante sur les plans théorique et expérimental. A travers elles, les notions fondamentales se spécifient et se voient retouchées aussi profondément que la situation l'exige. Dans cette mesure, les sciences retentissent sur le questionnement philosophique, où se tirent les bilans.

En somme, ces trois ouvrages témoignent de la prise de conscience que la philosophie ne peut pas se soustraire à la sanction des faits. Si elle s'y refuse, pour se camper sur des principes soi-disant immuables, elle tombe dans l'arbitraire. La configuration actuelle des connaissances lui enlève toute chance de pouvoir justifier ce refus.

Par l'option d'ouverture à l'expérience, la philosophie ne se met pas à la traîne des sciences, car ce choix, présupposé par la recherche scientifique, est d'ordre philosophique et s'explique par le travail du philosophe.

La nouveauté de la position que je défends consiste à poser l'option d'ouverture à l'expérience comme préalable de la démarche philosophique elle-même.

Cette manière de philosopher, dominée par l'option d'ouverture à l'expérience, s'écarte du positivisme, car elle souligne l'apport du sujet, de sa créativité. Elle exhibe contre l'attitude positiviste le fait méthodologique, richement étayé par l'histoire des sciences, que la construction théorique va au-devant des phénomènes, en courant le risque d'être infirmée. Des prévisions audacieuses, comme l'était, à l'époque de sa mise à l'épreuve, la déflexion de la lumière, valorisent d'autant plus la théorie, en cas de succès, qu'elles étaient a priori très risquées. Lorsqu'elles échouent, elles nous amènent à la conscience de nos limites et du chemin qui reste à parcourir. L'exemple de la déflexion de la lumière, comme beaucoup d'autres dans les sciences physico-mathématiques, montre que le verdict du fait est attendu à partir d'une prévision découlant d'une théorie. Le fait revêt toute sa pertinence dans cette attente qu'il va confirmer ou infirmer. Certains physiciens ont une telle confiance dans la beauté mathématique de leur théorie, qu'ils pensent, à l'instar de Paul Dirac (1902-1984)², qu'une théorie mathématiquement belle est nécessairement juste.

La philosophie placée sous l'arbitrage du fait laisse nettement ressortir que les sciences physico-mathématiques vont au-devant des faits. Rejette-t-elle alors l'induction, comme Karl Popper (1902-1994) le préconise ? Non, car elle nierait le verdict du fait, qui s'établit à partir des observations. Le passage des observations soigneusement conduites à la présence ou à l'absence

¹Cette fonction d'intégration n'est donc pas au premier chef une synthèse des résultats des sciences. Une synthèse de ce type se forme à partir dudit examen, sans quoi elle ne remplit pas les exigences critiques de la philosophie.

² Les mathématiques n'ont jamais fini de nous *émerveiller* par le jaillissement inventif de structures qui conviennent si bien à l'esprit et au réel (remarque de l'auteur de ces lignes).

du fait *attendu* est une démarche inductive.³ Une prévision découle d'une théorie. Il reste à la vérifier par des observations dont les méthodes varient selon les disciplines. Dans certains domaines, l'on provoque des réactions et l'on observe si l'on a ou non les réactions escomptées. En d'autres domaines, l'on n'a pas cette possibilité et l'on doit se limiter à observer, comme les astronomes le font au moyen de leurs télescopes.

Chaque volet en bref

Dans *Le verdict du fait*, je présente et discute les méthodes des sciences physico-mathématiques. Je m'interroge également sur la manière dont elles progressent et sur leur valeur d'objectivité. Je combats les positions relativistes. L'intérêt est de pouvoir éviter le double écueil du relativisme et du dogmatisme. Il y a quelque temps, une personne me parlait de mai 1968. Elle me disait qu'elle approuvait le refus de l'autorité qui s'impose de l'extérieur, se réclamant d'origine divine pour nous asséner les vérités à croire, les devoirs à accomplir. Mais, ajoutait-elle, une fois que l'on s'est émancipé de cette instance tutélaire, chacun juge les choses à sa guise, comme si tout était affaire de goûts et de couleurs. Je lui répondis qu'entre l'attitude dogmatique et l'attitude relativiste, s'intercalait, pour les renvoyer dos à dos, le verdict du fait. Celui-ci est *le même* pour tous et permet à chacun d'y voir *par lui-même*. Dans les conditions où il est établi, il résiste aux objections, ce qui rend possible l'accord des esprits. En outre, il ne s'impose que de l'intérieur, à qui veut bien s'y ouvrir. A la suite de ces explications données au cours d'un dialogue, mon interlocuteur a conclu qu'il était intéressant de travailler de cette manière. Je lui ai ensuite proposé un autre concept d'autorité comme instance d'éveil au verdict du fait. Dès que l'on se conforme à cette instance, nul ne cherche à dominer autrui. La liberté s'allie à la responsabilité et fausse compagnie à l'anarchie. De la famille à l'école, des entreprises aux administrations, de la société civile à la société politique, ce concept d'autorité peut créer une dynamique où penser par soi-même ne mène pas à l'anarchie, mais à la possibilité de l'entente mutuelle, de se rallier à des valeurs partagées et d'agir ensemble.

L'option d'ouverture à l'expérience dit d'elle-même que les faits ne s'imposent pas si nous n'avons pas choisi leur arbitrage. Les hommes ont la liberté de s'égarer, de s'enfermer dans les idéologies, d'ériger en arbitre leur seul sentiment. Ils ont la liberté d'être liberticides en renonçant à penser et à agir par eux-mêmes, en se démettant de leur responsabilité personnelle. Leur jugement et volonté sont alors remis à l'autorité dont ils exécutent les ordres sans les discuter. Au nom d'un mandat divin, d'une mission salvatrice, des chefs exercent leur dictature et des peuples entiers s'alignent en une totale soumission. Les dissidents sont, d'une manière ou d'une autre, éliminés. Mais, les faits le prouvent, quand les hommes tuent leur liberté, toutes les folies meurtrières peuvent éclater. En revanche, le choix de se ranger sous le verdict du fait conduit chacun à penser par lui-même, tout en rencontrant ses semblables. Alors et alors seulement, la liberté s'approfondit et s'élargit comme liberté responsable. Les sociétés qui prônent ce choix⁴ réconcilient les prérogatives individuelles et collectives, qui s'opposent dans une lutte des uns *pour* les autres. Ces remarques justifient que *Le verdict du fait* soit sous-titré *une promesse de liberté*.

Le deuxième volet du triptyque, *Les ambitions légitimes de la philosophie, le critère de l'idoine*, attire l'attention sur la conséquence principale qui résulte du choix du verdict du fait en philosophie. Le verdict du fait a remis en cause la prétention traditionnellement revendiquée par

³ Francis Bacon (1561-1626) décrit cette démarche inductive qui se précisera au cours du temps.

⁴ Elles ne peuvent le faire que par une éducation comportant un enseignement *sérieux* de la philosophie.

la philosophie de poser les fondements inébranlables de la connaissance, du faire, des valeurs et de l'agir. Puisque les notions fondamentales sont révisables, elles ne sauraient constituer un fondement irréformable, à l'abri des changements. La tâche de la philosophie ne peut plus légitimement consister à expliciter les fondements irrécusables et à tout reprendre sur leur base, dans un ensemble cohérent et vrai. Elle se mettrait complètement à l'écart de ce qui se passe en réalité. Le temps, où rien n'empêchait les savants et les philosophes de croire en des principes immuables, est révolu. Il est devenu clairement arbitraire de penser pouvoir rattacher le savoir, la morale et les valeurs à des fondements irréfutables, dont l'évidence est le gage de leur vérité.

Le projet, d'aller par de longues chaînes de raisonnements, de *la base indubitable* des principes, vers *des conclusions certaines*, n'est plus guère soutenable. Sous de nombreuses variantes, il a traversé l'histoire de la philosophie, de Platon à Husserl inclusivement. Bien qu'il ait produit une pluralité de systèmes incompatibles entre eux, ce projet hante toujours nos esprits. Mais le refus de l'arbitraire implique son abandon. Serions-nous alors condamnés au relativisme ? Certains nous le disent haut et fort, pour clamer leurs repères irréfutables (cf., par exemple, feu Jean-Paul II et son successeur Benoît XVI). Ils se trompent.

L'ouverture à l'expérience ne veut pas dire ouverture à tous les courants d'air. La philosophie sous l'arbitrage du fait met en avant le témoignage de la recherche la plus avancée. Elle n'a pas de peine à montrer que ce témoignage représente ce que nous avons de plus cohérent et de plus fiable. Ce qui est scientifiquement établi l'est de façon très solide. Dans l'état actuel des connaissances, les faits qui pourraient l'infirmier ne sont pas à notre disposition. Il est donc *techniquement* impossible d'émettre des doutes légitimes à son sujet. En outre, dans l'horizon de validité où elle a été établie, une connaissance scientifiquement éprouvée conserve sa valeur lorsque des faits nouveaux dévoilent ses limites. Les géométries non euclidiennes n'ont pas aboli la géométrie euclidienne. La physique relativiste n'a pas supprimé la physique newtonienne. Il y a une sauvegarde de l'acquis, mais un changement des horizons de validité. Ainsi, à l'échelle de la physique relativiste, la géométrie euclidienne est invalidée. A l'échelle de la mécanique classique, elle garde toute son efficacité.

Le verdict du fait, s'il réfute l'affirmation de principes immuables et dénonce les attitudes dogmatiques qui vont de pair, ne nous renvoie pas au relativisme. Il est notre meilleur point de repère, qui réconcilie la stabilité et le changement, ainsi que la prérogative de penser par soi-même et l'accord avec autrui (cf. supra).

La tâche de la philosophie ne peut donc plus se réaliser par des stratégies de fondement en vue d'assurer les bases définitives de la connaissance, du faire, de l'agir et des valeurs. Il ne s'agit plus de fonder les sciences, comme s'y emploient encore la phénoménologie husserlienne et le courant analytique, initié par Frege. A la stratégie du fondement se substitue celle de *l'engagement* dans l'expérience. Je suis en train d'affirmer que la justification des idées vient du verdict du fait. Or cette thèse philosophique ne dépend pas d'autre chose que de l'effondrement effectif, *sous la poussée des faits*, de l'idée de fondement inaltérable. Voilà donc le verdict du fait en philosophie, au niveau même de l'énoncé à la clef de sa méthodologie !

La stratégie du fondement est censée nous permettre d'accéder aux divers *pourquoi* des choses, qui en rendent compte de manière irréformable. Les modifications n'interviennent pas sur l'essentiel de ces *pourquoi*. Les jugements qui les énoncent ont un rapport de pleine adéquation avec *ce qui est*, quelle que soit la conception plus ou moins réaliste ou idéaliste que l'on en ait. Par conséquent, le rejet de la stratégie du fondement entraîne celui du rapport de pleine adéquation. Or ce rapport définit la notion traditionnelle de la vérité. Si donc la stratégie du fondement est réfutée par le verdict du fait, alors la notion de la vérité comme pleine adéquation l'est également. Ces *pourquoi* ultimes, objets du questionnement philosophique et supposés

fonder la recherche scientifique, la surplombaient. Ils lui étaient extérieurs et antérieurs. A partir d'eux, le philosophe légiférait sur le savoir. Le verdict du fait a invalidé cette manière de philosopher en mettant à découvert que les notions fondamentales, c'est-à-dire philosophiques, sont intérieures aux sciences qui les spécifient et les font évoluer. Ni extérieure ni antérieure à la recherche scientifique, la philosophie lui est inhérente.

La notion de vérité comme pleine adéquation à la réalité en soi n'est plus admissible. Nous sommes dans une situation de connaissance, des problèmes en émergent, nous leur cherchons des solutions appropriées, à soumettre à l'épreuve des faits. Si elles sont infirmées, il nous faut revoir nos solutions, éventuellement mieux cerner les problèmes et nous soumettre de nouveau au verdict des faits. Lorsque les solutions sont confirmées, elles retentissent sur la situation de départ qu'elles enrichissent ou qu'elles modifient soit partiellement (par exemple la découverte de Neptune par Le Verrier (1811-1877) et Galle (1812-1910)⁵, soit en profondeur (par exemple la physique d'Einstein (1879-1955) obligeant à repenser la physique jusqu'en ses notions fondamentales). Ce dernier cas de figure brise tout dessein de saisir le réel dans ses fondements inébranlables. Il nous apprend que le réel ne nous est pas donné d'un seul bloc, caractérisé par des propriétés inconditionnellement valables. Nous ne l'appréhendons qu'à une certaine échelle, que dans un « horizon de connaissance », de sorte que la notion de vérité change de statut. Elle ne colle plus à la réalité en soi, laquelle se dérobe à nos moyens. Le réel est celui auquel nous sommes confrontés. Il n'est jamais atteint hors de cette confrontation avec lui. Nous *l'atteignons* cependant, à mesure que les faits résistent, qu'ils présentent des invariants dans leurs propriétés intrinsèques, dans leurs relations d'ordre, de causalité, etc.⁶ S'il nous est impossible de sortir de ce rapport au réel, d'aller voir comment il est lorsque nous n'y sommes pas, il ne faut donc pas en conclure qu'il n'est rien hors de nos visées. Sa marque propre consiste justement à *résister* à une telle réduction, qui le laisserait varier indéfiniment non seulement d'un sujet à l'autre, mais encore dans un même sujet, ce qui entraînerait à la fois la dissolution de l'objet et avec elle la décomposition de l'esprit. Il ne pourrait plus y avoir dès lors de communication intersubjective, faute de sujet.⁷ Pour qu'il y ait un sujet, il est nécessaire qu'il y ait un réel irréductible à ses visées, qui leur *résiste* tout en n'étant *manifeste* qu'à travers elles. C'est à cette condition seulement qu'un sujet peut être et, dès qu'il est, il se trouve, au moins en puissance, dans une relation intersubjective, puisque le réel, par ses invariants, est commun aux divers sujets qui s'y trouvent confrontés. A l'inverse de ce que l'on entend souvent, le réel, au sens du fait qui résiste, est nécessairement presupposé à l'intersubjectivité. Le verdict du fait est celui du réel suffisamment *robuste* pour arbitrer nos idées. Si elles sont corroborées, elles ne disent pas ce qu'est la réalité en soi, mais telle qu'elle se présente à nos interrogations. L'on ne sait donc pas ce qu'est *la nature* d'une réalité.⁸ Le réel ne nous est jamais présent en étant vierge de toute presupposition. Notre rapport à lui s'effectue dans une situation de connaissance qui n'est nullement une situation alpha, un point initial, semblable à une « tabula rasa ». Par conséquent, ce que nous en savons revient à ce qui répond efficacement aux problèmes qui surgissent de la situation où nous sommes placés. Le verdict du fait tranche entre les hypothèses qui réussissent et celles qui échouent, entre les solutions efficaces et inefficaces. La réussite de l'hypothèse qui donne la solution appropriée aux problèmes posés est un compromis heureux entre les

⁵ En 1846, Galle découvrit la planète Neptune, sur les indications de Le Verrier qui en avait prévu l'existence par le calcul.

⁶ Ces critères d'invariance ont été maintes fois mis en évidence par les écrits de François Bonsack, publiés dans les Cahiers de l'Institut de la Méthode de l'Association Ferdinand Gonseth et aussi dans les bulletins de la même Association. Ils ont également fait l'objet de nombreuses discussions lors des séances de l'Institut de la Méthode de l'AFG.

⁷ Le deuxième volet de mon triptyque traite de ce problème dans un chapitre réservé à l'exposé et à la critique de la phénoménologie husserlienne.

⁸ La nature d'une réalité, autrement dit, *ce par quoi* elle est ce qu'elle est en soi.

préoccupations du sujet et le réel auquel il se trouve confronté. Plus rien ici ne prétend à *une quelconque adéquation* à la réalité en soi, mais à *un rapport efficace* à la réalité telle qu'elle est livrée à nos questions. Ce rapport efficace est celui d'un schéma qui, non seulement, « marche », mais qui laisse voir *grâce à quoi* il « marche ». Le schéma est qualifié *d'idoine* ; il est au bénéfice de la meilleure convenance dans l'état actuel des connaissances et l'on sait le « pourquoi » de son idonéité. Il ne s'agit plus d'un « pourquoi » au sens d'un fondement inaltérable, mais du « pourquoi » d'un rapport schématique idoine, approprié au réel dans la situation où nous le rencontrons.

Dans *Les ambitions légitimes de la philosophie*, le remplacement de la stratégie du fondement par celle de l'ouverture à l'expérience entraîne la remise en question de la notion du vrai comme rapport d'adéquation au réel tel qu'il est en soi. Le critère de justesse de nos idées en appelle au verdict du fait et, dès lors, le critère de leur justesse consiste en leur idonéité. D'où le sous-titre de ce deuxième volet, *le critère de l'idoine*.

Ce deuxième volet se termine sur la nécessité du détour par l'histoire de la philosophie lorsqu'on se pose des problèmes philosophiques, afin de ne pas être inconsciemment tributaire de cette histoire qui nous influence par devers nous, de ne pas répéter à notre insu des solutions depuis longtemps discutées et critiquées. En plus, l'étude de ce riche passé nous offre les moyens d'aborder avec plus de sagesse critique les problèmes qui nous intéressent. Le thème des ambitions légitimes de la philosophie ne peut d'ailleurs être circonscrit et traité que dans une réflexion philosophique informée par l'histoire de la philosophie. La tension entre l'attitude historienne, qui veut comprendre une œuvre philosophique, et l'attitude du philosophe, qui veut prendre parti, est un point qui met en jeu tout l'ouvrage. Celui-ci ne tient que s'il réussit à concilier ces deux attitudes, car s'il expose, sur l'arrière-fond de la tradition philosophique, la phénoménologie husserlienne, le courant analytique, la méthodologie ouverte de Gonsseth, il prend également parti.

Dans le troisième volet, en préparation, *Les niveaux du fait, une sagesse concrète*, le premier chapitre expose et discute les critères traditionnels du vrai et les remet tous en cause, pour parvenir au critère d'idonéité et placer toutes les parties de la démarche philosophique sous l'arbitrage du fait.

Le niveau du fait des sciences physico-mathématiques a été bien dégagé dans le premier volet, *Le verdict du fait, une promesse de liberté*. Le verdict du fait comporte cependant d'autres niveaux. Ainsi, dans la réflexion philosophique, son verdict apparaît comme la seule façon d'éviter l'arbitraire.

En développant les implications de l'option d'ouverture à l'expérience, notamment le lien indissoluble entre la décision méthodologique et la décision morale, je montre l'arbitrage du fait en morale, mais également dans l'art, le sacré, la foi. La défense de cette thèse confère son originalité au livre. Le verdict du fait permet d'éviter les pièges de la nostalgie du retour à l'origine et d'ouvrir les voies du sens existentiel. Il le permet à travers un décryptage de la conception du dieu de la métaphysique, du dieu de la mythologie grecque et du dieu judéo-chrétien. Les leçons de la thérapie psychanalytique fournissent des outils efficaces pour ce déchiffrement en profondeur.

En d'autres termes:

Le premier livre réfléchit sur les sciences pour en expliciter les préalables méthodologiques. Dimension philosophique des sciences, ils concernent à la fois les philosophes et les scientifiques. Cet ouvrage correspond à ma façon de prendre part à *l'épistémologie*.

Le deuxième livre retourne la philosophie sur son lien originel avec les sciences pour déterminer ses ambitions légitimes. La délimitation du critère par lequel une connaissance justifie ses démarches et ses principes est un souci philosophique qui se retrouve des Grecs à nos jours. Kant en a fait la préoccupation majeure de son œuvre. Assumer ce souci, s'efforcer d'y répondre au mieux, c'est ce que l'on appelle, au sens technique de ce mot en philosophie, *la critique*. Le deuxième volet entre dans *le champ de la critique*, sans devoir recourir à des principes indiscutables. L'ouverture à l'expérience se prouve comme la marche en marchant. Traduite dans la pratique, elle se justifie d'elle-même.

Le troisième livre, en préparation, passe en revue des domaines où l'on ne parle habituellement pas ou que très peu du verdict du fait. Pourtant ce verdict peut intervenir sur tous les fronts de l'expérience humaine, justement parce qu'il s'agit d'expérience. Il introduit ainsi des solidarités entre des niveaux différents de nos engagements effectifs. Finalement, tout s'articule dans une perspective ouverte, évolutive, où nous pouvons nous situer et assumer notre existence plutôt que de la subir. Nous sommes concrètement interpellés à user de notre liberté responsable et donc à refuser toute instance qui en fait fi. Dans sa répercussion sur notre existence, le verdict du fait nous rend capables d'y voir par nous-mêmes, tout en trouvant le chemin de l'accord avec autrui. Le troisième volet propose une sagesse concrète, qui nous donne les moyens de nous situer librement, c'est-à-dire dignement.

En manière de conclusion

Je conclurai la présentation de ce triptyque en le reliant à l'ensemble de mes recherches. Outre ce triptyque philosophique, j'ai aussi publié aux éditions de l'Aire 1994 *Pour un nouvel esprit philosophique d'après l'œuvre de Ferdinand Gonseth* et aux éditions du Madrier 2002 *La lanterne de Diogène*, qui est un essai de morale ouverte à l'expérience, où je montre l'exigence de la morale ou d'être un homme, où j'analyse des attitudes et des conduites morales, pour aboutir aux problèmes de la décision politique, de la responsabilité et du droit, de la science et de la conscience.

Mon attention s'est également portée sur M. Heidegger, à qui j'ai consacré ma thèse de doctorat *L'inévitable Absolu à travers la différence ontico-ontologique*, que j'ai résumée sous le titre *Heidegger ou le retour à la voix silencieuse*, publiée aux éditions de l'Age d'Homme 1975. A part quelques exemplaires en réserve chez moi, ce livre est épuisé. J'ai repris mes idées sur le cheminement heideggérien en publiant, près de vingt ans plus tard, aux éditions de l'Aire 1995, *Halte sur des chemins de campagne – une approche de Heidegger*. Ma lecture de Heidegger se fait à partir de l'expérience, vécue personnellement, du retrait de tout fondement, du « sans pourquoi ». Ce retrait éclaircissant, au sein même de ce qui est, le laisse ressortir, « là » où l'éclaircie nous affecte tout entiers et nous affecte tout entiers à elle. L'expérience d'être affecté en ce double sens est *un fait décisif* de la manière dont nous nous éprouvons au beau milieu de ce qui est. J'explore de nouveau ce fait dans le dernier chapitre du troisième volet du triptyque, *Les niveaux du fait*. Le sous-titre, une sagesse concrète, se réfère principalement à cette expérience si profonde d'être *le lieu* du retrait éclaircissant au sein des êtres, « comme l'invisible, qui fait trou en fond de tableau, qui met tout en relief, qui fait surgir les naissances, sans épuisement de la chose » (Michel de Certeau, *Lecture de Merleau-Ponty*).

Ces textes philosophiques sont en résonance avec des récits et des poèmes :

Sentes d'une identité – poèmes, pensées, réflexions, L'Aire, 1992.

Socrate en religion – Itinéraire spirituel d'un jeune chanoine à l'Abbaye de Saint-Maurice, L'Aire, 1996.

La chronique des bergers de Raveire -La vie rurale bouleversée par l'avènement de la société de marché, L'Aire 1999 et Madrier 2000.

Notules - Poèmes chantant les humains, la nature et le divin, Madrier 2000.

Petit-Jean le braconnier -Hors la loi par bon sens, Madrier 2001.

Petit-Bugle au clair de lune - L'amour contrarié par l'art, Madrier 2002.

Marie-Louise - La nature, maîtresse de vie pour qui sait l'écouter, Madrier 2003.

L'extase d'Anatole -De la souffrance à la paix intérieure, Madrier 2004.

Tous mes livres peuvent être commandés à l'une des adresses suivantes :

Pierre-Marie Pouget rue du Temple 7A, 1180 Rolle, ou pougetrolle@freesurf.ch

Librairie d'Octodure, av. de la Gare 31, 1920 Martigny

Luce Péclard, Editions du Madrier, 1416 Pailly, ou tél et fax 021 887.78.21

dieter-o-buhler@bluewin.ch

.

Rolle, le 10 juin 2005

© Pierre-Marie Pouget

www.contrepointphilosophique.ch

Rubrique Philosophie

Septembre 2005